

263, rue de Paris Case 546 - 93515 Montreuil Cedex
Courriel : cotis-fichier.ihs@cheminotcgt.fr

Membre adhérent individuel :

M. Mme Melle NOM : Prénom :

Membres associés : structures syndicales cheminotes CGT :

- Syndicat Exécution de :
 Syndicat UFCM de :
 Section de retraités de :

Personnes morales (CCGPF, CSE, Mutuelles, Associations) :

Nom :

Abonnement seul aux cahiers

Nom :

Adresse complète (selon votre situation ci-dessus)

.....
.....
.....

Téléphone.....

Mail.....

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association pour l'envoi des cahiers et du courrier. En application du Règlement Général de la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à ihs@cheminotcgt.fr

Je choisis de régler ma cotisation annuelle (en cochant la case de mon choix)

- Par prélèvement automatique**, je joins un Relevé d'Identité Bancaire de mon compte*
 Par Virement au compte de l'ihc cheminot IBAN : FR76 1027 8061 3700 0386 9044 107.
 Par chèque à l'ordre : « ihs cheminot »

*en retour nous vous adresserons le mandat SEPA à remplir et à nous retourner

Barème des cotisations 2019

- Membres adhérents individuels : 26 €
- Membres associés : Syndicats exécution / maîtrises et cadres / section de retraités :
 ≤ à 30 : 16 € ; de 31 à 100 : 32 € ; > à 100 : 85 €
- Personnes morales (CCE, CE, Mutuelles, Associations) : 105 €
- Membres fondateurs UFCM (nationale) : 420 €
- Membres fondateurs Secteurs Fédéraux : 210 €
- Abonnement seul aux cahiers : 26 €